

# LE DROIT A L'EAU FACE AUX ACTIVITES EXTRACTIVES

## LES PROJETS SOUTENUS

## PAR FRANCE LIBERTES – FONDATION DANIELLE MITTERRAND



### EN AFRIQUE

---

#### ► TUNISIE:

**« De l'eau pour la population, pas pour la fracturation hydraulique - Remise en question des financements publics pour les industries extractives dans le desert tunisien »**

Assurer la participation effective des communautés dans la gestion des ressources d'eau locales dans la zone d'exploitation des puits de gaz de Sabria et éviter de futurs prêts de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) à des activités extractives utilisant de grandes quantités d'eau en Tunisie par du plaidoyer à approche communautaire auprès des décideurs de la BERD. *Porteur du projet : Bankwatch.*

#### ► OUGANDA:

**« Sauvegarde du droit à l'eau pour les populations des zones d'extraction de fer dans le district de Kabale, Sud-ouest de l'Ouganda. »**

L'objectif de ce projet est de promouvoir le droit à l'eau et d'encourager une gestion durable des ressources en eau dans les communautés des zones d'extraction de fer dans le district de Kabale, sud-ouest de l'Ouganda, à travers des activités de renforcement de capacités, de plaidoyer, de sensibilisation, de diffusion d'information et de renforcement de la gestion, gouvernance et préservation de l'eau.

*Porteur du projet : Gender Equality and Women Empowerment for Development (GWEFODE).*

#### ► PROJET PANAFRICAIN (OUGANDA, AFRIQUE DU SUD, GHANA ET KENYA) :

**« Renforcement des voix de la société civile africaine pour la défense du droit à l'eau face aux activités extractives. »**

Ce projet vise à renforcer les capacités de la société civile africaine dans les communautés où le droit à l'eau est affecté par des activités extractive, en reliant des organisations africaines entre elles et en les connectant à des mouvements internationaux. *Porteur du projet : The Gaia Foundation.*



## EN AMERIQUE LATINE

---

### ▶ EQUATEUR:

« **La défense du droit à l'eau face aux activités pétrolières dans le Parroquia Pacayacu.** »

L'objectif de ce projet est de promouvoir la défense du droit à l'eau menacé par des activités pétrolières dans la zone de Pacayacu en renforçant les capacités de la population locale par des activités de formation, d'information et de diffusion des propositions de solutions. *Porteur du projet : Corporación Acción Ecológica.*

### ▶ MEXIQUE:

« **La protection du droit à l'eau face aux activités extractives dans la Sierra Norte de Puebla.** »

L'objectif général de ce projet est de renforcer les stratégies de défense et de protection du droit humain à l'eau des communautés en accompagnant les stratégies juridiques et politiques des communautés et en incluant la dimension des droits humains du secteur extractif au Mexique. *Porteur du projet : FUNDAR.*

### ▶ URUGUAY:

**Campagne de défense du Droit à l'Eau.**

Ce projet vise à analyser les conséquences de l'avancée du modèle extractif minier-énergétique pour le droit humain à l'eau en générant un débat public et à renforcer la gestion durable de l'eau dans les bassins hydrographiques en renforçant les capacités des organisations présentes sur le territoire.

*Porteur du projet : Red de Ecología Social – Amigos de la Tierra Uruguay (REDES AT).*



## EN INDE

---

« **Renforcement de l'implication des communautés marginalisées pour défendre et protéger leur droit à l'eau, ainsi qu'un accès et une gouvernance équitables des ressources naturelles.** »

L'objectif est de protéger le droit à l'eau des communautés marginalisées affectées par les activités extractives, en assurant la participation des communautés pour une gouvernance transparente et démocratique, un usage et une gestion durable des ressources en eaux de surface et souterraines, en plus d'un accès à l'eau et à l'assainissement dans le respect des paramètres physiques et chimiques définis par la loi indienne. *Porteur du projet : Paribartan.*



## AUX ETATS-UNIS

---

« **Projet d'interdiction de l'extraction d'hydrocarbures.** »

Ce projet a pour objectif de changer fondamentalement la structure de la loi dans les villes & états américains en éliminant les barrières légales et les activités extractives interférant avec ces droits. *Porteur du projet : Community Environmental Legal Defense Fund (CELDF).*



## EN FRANCE

---

« **Droit à l'eau et industries extractives : la responsabilité des multinationales** ».

Ce projet vise au renforcement des luttes et initiatives de la société civile locale et internationale, à travers un processus de partage d'information et de sensibilisation des organisations de solidarité internationale, du public et des décideurs en France et en Europe sur l'impact des industries extractives sur le droit à l'eau. *Porteur du projet : Altermédias.*